# SAÔNE actu

**# 26**

novembre 2026



ville de SAÔNE




**N°26**

# Sommaire

03 ÉDITO
04 RÉPONSE DE LA MAJORITÉ À LA TRIBUNE N° 25
04 ÉLECTION
05 SERVICE À LA POPULATION
07 CIMETIÈRE
08 TRAVAUX / VOIRIE
11 ÉVÉNEMENTS
12 CULTURE / VIE LOCALE
14 DIVERS
15 TRIBUNE DE LA LISTE MINORITAIRE
16 AGENDA

SAÔNE actu

Directeur de la publication : Lylian Calvat
Rédaction/Relecture : Lucie Gomes, Cyril Maréchal,
Charlotte Momper, Nadine Sauvonnet, Gilles Moiton
Crédit photos : Mairie de Saône, Adobe Stock
Conception graphique et impression : L'Imprimeur Simon, Ornans
Dépôt légal : novembre 2026

saone.fr



Chères Saônoises, chers Saônois,

Depuis le début de ce mandat, j'ai à cœur de partager avec vous, au travers de cet éditorial, les projets, les réalisations et les ambitions qui font vivre et progresser notre commune.

Pour cette nouvelle édition de notre magazine municipal, j'ai souhaité laisser la parole à Madame Nadine Sauvonnet, adjointe à l'Action sociale et à la Solidarité, dont l'engagement quotidien auprès de nos concitoyens, notamment ceux qui en ont le plus besoin, contribue pleinement à faire vivre les valeurs de solidarité, de proximité et de bienveillance qui animent notre commune.

Cette prise de parole sera l'occasion de mettre en lumière les actions menées dans ses domaines de délégation, ainsi que les projets qui contribuent à renforcer le dynamisme de notre commune et à améliorer le cadre de vie de ses habitants.

Je vous souhaite une excellente lecture.

## LYLIAN CALVAT

*Maire de Saône,*



C'est avec un réel plaisir que je m'adresse à vous à travers ce nouveau numéro de Saône Actu, aux côtés de Monsieur le Maire et de l'ensemble de l'équipe municipale.

Être adjointe en charge de l'action sociale et de la solidarité, et vice-présidente du Centre communal d'action sociale (CCAS), représente pour moi bien plus qu'une fonction : c'est un engagement humain, une responsabilité quotidienne envers celles et ceux qui nous accordent leur confiance.

Aux côtés de Monsieur le Maire, dans une relation fondée sur la confiance, le dialogue et la complémentarité, je m'attache à faire entendre les préoccupations de nos concitoyens, à porter les enjeux sociaux au sein de l'équipe municipale et à contribuer à la mise en œuvre de réponses concrètes, adaptées aux réalités de notre territoire.

Faire vivre la solidarité et renforcer les liens entre les générations constituent le cœur de mon engagement.

Je suis profondément convaincue que chaque génération a quelque chose à apporter à l'autre. Favoriser les rencontres entre les jeunes et nos aînés, encourager le partage d'expériences, la transmission des savoirs et les moments de convivialité, c'est contribuer à construire une commune où chacun trouve sa place. Ces liens précieux nourrissent notre vivre-ensemble et font de Saône une commune plus solidaire, attentive et humaine.

Cette attention portée aux autres se traduit également par une vigilance particulière envers les personnes confrontées aux difficultés du quotidien, à l'isolement, à la précarité ou à des situations de fragilité. Être à leur écoute, les orienter, les accompagner et rechercher des solutions adaptées à leurs besoins donnent tout son sens à mon investissement.

Dans cette mission, le CCAS occupe une place essentielle. Véritable acteur de proximité, il constitue un point d'appui pour les habitants qui traversent une période difficile ou nécessitent un accompagnement particulier. Avec ses membres et l'ensemble de nos partenaires, nous œuvrons pour que personne ne se sente oublié et que chacun puisse trouver écoute, soutien et accompagnement.

Fidèle à mes valeurs, je continuerai à m'investir pleinement au service des Saônoises et des Saônois, avec la volonté constante d'être à leur écoute, de répondre à leurs besoins et de contribuer à leur bien-être au quotidien.

Un engagement que je porte avec détermination, sincérité et, avant tout, avec cœur.

Bien à vous,

## NADINE SAUVONNET

*Adjointe à l'action sociale et à la solidarité*
*Vice-présidente du Centre communal d'action sociale (CCAS)*

# RÉPONSE DE LA MAJORITÉ À LA TRIBUNE N° 25

**Les mots ont un sens :**

Un audit fiscal est une procédure menée par l'administration fiscale (ou un expert indépendant) pour vérifier la sincérité, l'exactitude et la conformité des déclarations fiscales d'une entreprise, d'une association ou d'un particulier. Comment dès lors s'appuyer sur un audit fiscal pour vérifier « les grands équilibres financiers » comme souhaité par la minorité, car ni l'administration fiscale, ni un expert indépendant fiscaliste n'ont la capacité de nous éclairer ? Dit autrement et pour reprendre l'exemple de la voiture d'occasion, se rendre chez un réparateur de vélos n'apportera pas de réponse pertinente ...

Mais de quels grands équilibres parle-t-on ? Dans les collectivités locales, il s'agit du résultat de fonctionnement, de la capacité d'autofinancement (CAF), du fonds de roulement et de la trésorerie. Or tous ces agrégats ont été présenté en détails (dans le temps et par comparaison avec les communes de même importance) au Conseil municipal au moment du vote du compte financier 2025. D'ailleurs à la fin de la réunion, l'opposition a même remercié l'adjoint en charge des finances pour la clarté des explications. L'exercice était rendu d'autant plus simple que ces agrégats avaient été au préalable corroborés avec ceux du Conseiller aux décideurs locaux de la DDFIP (Direction Départementale des Finances Publiques). Dans un souci de communication, cette présentation a même été réalisée auprès des habitantes et habitants de Saône le jeudi 4 juin dernier. Il est prévu que cet exercice soit réalisé chaque année car la transparence n'est pas une posture mais un exercice pratique.

S'agissant maintenant de l'audit social et comme cela a été évoqué lors d'un conseil municipal, nous avons mandaté le Centre de Gestion du Doubs pour réaliser cette étude.

# ÉLECTION



## Mimizan-Plage

### *un séjour sous le signe de la convivialité !*



Les participants au voyage ANCV séniors en vacances ont passé une agréable semaine du 06 au 13 septembre dans les Landes. A la découverte de ce beau département de Nouvelle-Aquitaine, nos voyageurs ont pu visiter des sites emblématiques tels que la Dune du Pilat, le Bassin d'Arcachon, Saint-Jean-de-Luz, Biarritz ou encore Espelette.

Ce séjour riche en partage et en bonne humeur laissera de beaux souvenirs à tous les participants !

## Repas de la commune 2027

Monsieur le Maire et le Conseil municipal invitent les saônois de plus de 70 ans autour d'un repas chaleureux **le samedi 09 janvier 2027 à 12 h** à l'Espace du Marais de Saône. Les personnes concernées seront contactées par téléphone dans les prochains jours.

Si vous n'avez pas reçu d'appels au 15 décembre, n'hésitez pas à contacter la mairie au 03 81 55 71 31.

## Troll Académie



***DÉJOUER LES ARNAQUES EN LIGNE***

L'association Nouvelles Formes propose aux personnes de plus de 60 ans un cycle de 4 séances permettant de repérer et de déjouer les arnaques en lignes.

Objectifs :

- Apprendre à décrypter, reconnaître, mettre fin et signaler les arnaques en ligne
- Découvrir de nouveaux outils sécurisés, comprendre leur intérêt et apprendre à les utiliser,
- Reprendre confiance face au numérique et regagner en autonomie.

**le mardi de 10 h à 12 h**
**salle Guy Devaux Espace du Marais**
**du 19 janvier au 9 février 2027**

Gratuit - inscriptions obligatoires,
nombre de places limité
tél. 03 81 55 71 31

## En voiture, *je me rassure !*

Vous souhaitez rester à l'aise au volant afin de pouvoir conduire le plus longtemps possible ?

Vous avez besoin de conseils pour appréhender les situations de stress au volant ? Vous avez peur de l'accident ou de conduire de nuit ou par mauvais temps ? Êtes-vous à l'aise avec les nouvelles règles du Code de la route et les panneaux de signalisation ?

Cet atelier vous permettra de prendre la route en toute sécurité ainsi que d'appréhender autrement la conduite, d'avoir en tête les bons comportements à adopter et d'être sensibilisé aux dangers de la route.



**Le jeudi de 9 h 30 à 11 h 30**
Salle Guy Devaux Espace du Marais
Du 14 janvier au 4 février 2027
Gratuit
Inscriptions obligatoires,
Nombre de places limité
Tél. 03 81 25 17 60

## Atelier numérique sur tablette

Un cycle d'ateliers gratuits vous est proposé à **partir du mardi 02 mars** pour apprendre à utiliser une tablette numérique :

- Comprendre le fonctionnement,
- Se repérer sur internet en toute sécurité,
- Savoir utiliser les réseaux sociaux, prendre connaissance des dérives addictives.

Inscription pour le cycle d'ateliers
soit les 10 séances de mars à mai 2027,
**le mardi de 10 h à 11 h 30.**
Gratuit. Salle Guy Devaux Espace du Marais

Travail sur tablette : apporter sa tablette ou possibilité de prêt

Réunion d'information
**le mardi 26 janvier 2027 à 10 h,**
inscriptions tél. 03 80 30 07 81

(pour les personnes ayant un niveau avancé, n'hésitez pas à nous contacter afin d'évaluer votre niveau en fonction du contenu proposé).

# UN SOUFFLE NEUF POUR LE CIMETIÈRE DE SAÔNE !

À l'ère du numérique, la Ville de Saône a choisi de faciliter l'accès aux informations relatives à son cimetière grâce à la mise en place d'un portail en ligne.

Accessible depuis le site Internet de la commune ou en scannant le QR code ci-dessous, ce portail propose un outil de recherche simple, intuitif et à la portée de tous.

Piloté par notre responsable de l'état civil, des élections et du cimetière Eva Torréadrado - avec le soutien efficace de Lucie Maréchal et Célia Riard, ce chantier de digitalisation permet désormais d'obtenir toutes les informations utiles en quelques clics !

Pour encore plus de simplicité, le QR code sera également affiché sur le panneau situé à proximité du cimetière. Vous pourrez ainsi localiser facilement la sépulture recherchée et vous y rendre directement, sans avoir à parcourir l'ensemble des concessions.

## Fonctionnalités du plan numérique

- **Recherche d'une personne décédée :** les utilisateurs peuvent effectuer une recherche précise à partir d'un nom et obtenir des informations sur l'emplacement de la sépulture ;
- **Une cartographie claire :** le plan indique la position exacte des concessions et facilite l'orientation dans le cimetière ;
- **Un accès à des informations pratiques :** démarches en cas de décès d'un proche, tarifs des concessions et règlement en vigueur ;
- **Une connexion disponible à toute heure :** le plan numérique du cimetière est accessible en ligne à tout moment, y compris pour les proches qui résident loin de la ville de Saône.

## IMPORTANT

**Certaines concessions sont arrivées à échéance et doivent être renouvelées.**

**Pour savoir si la vôtre est concernée, nous vous invitons à consulter, sur le portail en ligne, la rubrique « Affichage légal », puis « Concessions échues ».**

**Vous pouvez également contacter le service de l'état civil ou vous rendre directement à la mairie.**

**Sans démarche de votre part le 1er juin 2027, la commune engagera une procédure de reprise des concessions concernées.**

## Contact et informations complémentaires

Agent référent : Eva Torréadrado / Élu référent : Daniel Fabrègues

03 81 55 47 60

etatcivil@saone.fr

https://www.saone.fr/

Portail cimetière : https://portail.gescime.com/saone

Scannez-moi

# CIRCULER PLUS SÛREMENT : LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ

**L'été a été mis à profit pour une série de chantiers de voirie, de circulation et de sécurité. Tous répondent à des demandes que vous nous avez adressées : ralentir la circulation dans les rues où elle inquiète, rendre les trottoirs aux piétons, donner leur place aux cyclistes, sécuriser les abords de l'école et de la gare. Tour d'horizon.**

## Tous les marquages du centre repris

Premier chantier, le plus visible sans être le plus spectaculaire : l'ensemble des marquages au sol du centre a été refait. Passages piétons, lignes, stops, places de stationnement. Avec le temps et le passage des véhicules, la peinture s'efface, et un marquage que l'on ne voit plus ne protège plus personne.

Cette reprise générale a servi de point d'appui aux aménagements décrits ci-dessous : l'équipe étant sur place, plusieurs améliorations ont pu être réalisées dans la foulée, à moindre coût.

## Rue du Pied de Roche et rue du Hameau : des places de stationnement pour ralentir

Les riverains de ces deux rues nous ont alertés sur deux problèmes à la fois : des véhicules stationnés sur les trottoirs, qui obligent les piétons et les poussettes à descendre sur la chaussée, et des vitesses excessives.

Un même aménagement répond aux deux. Des places de stationnement ont été matérialisées en bord de trottoir, en quinconce d'un côté puis de l'autre de la rue. Les voitures trouvent ainsi une place au sol plutôt que sur le trottoir, qui redevient un espace piéton. Et l'implantation alternée des places crée des chicanes : la circulation se fait par passages à voie unique, ce qui contraint naturellement à lever le pied. Pas de ralentisseur, pas de béton, un simple marquage, mais un effet immédiat sur les vitesses.

## Un nouveau passage protégé devant l'école primaire et la mairie

Un passage piéton a été créé devant l'école primaire et la mairie. Il complète l'aménagement à vitesse réduite déjà en place à cet endroit. Aux heures d'entrée et de sortie de classe, ce secteur concentre l'essentiel des traversées d'enfants de la commune : il méritait ce marquage.



## Rue de l'Industrie et avenue de la Gare : voir et être vu au passage piéton

Au carrefour de la rue de l'Industrie et de l'avenue de la Gare, la végétation masquait la visibilité sur le passage piéton : un conducteur qui arrivait ne voyait pas toujours la personne sur le point de traverser. La commune est intervenue sur la partie située sur le domaine communal. Un geste d'entretien ordinaire, et pourtant celui qui supprime un angle mort là où l'on traverse.



*Rue du Pied de Roche : les nouvelles places matérialisées en quinconce libèrent le trottoir et créent une chicane qui fait ralentir.*



*Le nouveau passage protégé devant l'école primaire et la mairie.*

## Le vélo gagne du terrain

Grand Besançon Métropole a prolongé la piste cyclable venant de Montfaucon. L'enjeu était le franchissement du rond-point d'Heckendalheim, jusqu'ici le point noir de l'itinéraire : les cyclistes s'y retrouvaient dans la circulation automobile. Le nouvel aménagement permet de le passer en sécurité. L'opération a été réalisée et financée par l'Agglomération, compétente en matière de voirie.

Avenue de la Gare, des figurines vélo ont par ailleurs été peintes sur la chaussée. Elles permettent de rejoindre, depuis le centre-ville, la piste cyclable qui mène à la gare. C'était le maillon manquant : l'itinéraire existait, mais rien n'indiquait comment y accéder depuis le bourg. Ce marquage ne crée ni bande ni piste cyclable et ne réserve aucune voie : il signale que l'axe est partagé, et donne aux cyclistes un repère continu jusqu'à la piste.

L'occasion d'un rappel utile à tous : lorsqu'on dépasse un cycliste, le Code de la route impose de laisser au moins un mètre de distance latérale en agglomération, et un mètre cinquante en dehors. Si la largeur de la rue ne le permet pas, c'est qu'il faut patienter quelques secondes.









*La piste cyclable prolongée au rond-point d'Heckendalheim : les cyclistes venant de Montfaucon le franchissent désormais en sécurité.*

## Le parking de l'espace sportif Jojo Bruard agrandi

Les travaux menés sur le parking de l'espace sportif Jojo Bruard ont permis de créer une dizaine de places supplémentaires. Un soulagement attendu les soirs d'entraînement et les jours de match, et un appui utile pour les manifestations organisées dans ce secteur, l'allée du Collège desservant à la fois le stade, le complexe sportif et le collège.



*Le parking de l'espace sportif Jojo Bruard après travaux.*

## Dans la cour de la maternelle, un circuit pour les draisiennes

L'été a aussi servi à peindre, dans la cour de l'école maternelle, un circuit ludique que les enfants parcourent en draisienne. Un aménagement modeste, mais qui fait beaucoup : les plus jeunes y prennent leurs premiers repères de circulation en s'amusant, dans un espace où ils ne risquent rien.



*Le circuit draisienne dans la cour de la maternelle*

# LE TERRAIN SYNTHÉTIQUE DU COMPLEXE JOJO BRUARD PASSE AUX LED

**Seize projecteurs neufs, une facture d'électricité allégée et près de la moitié de l'opération financée par nos partenaires. Retour sur un chantier mené dans un calendrier très serré.**





*Les seize nouveaux projecteurs LED en fonctionnement à la nuit tombée*

### Une échéance qu'il ne fallait pas manquer

L'éclairage du terrain synthétique de football reposait encore sur des projecteurs à iodures métalliques de 2 000 watts, vieillissants et de plus en plus coûteux à entretenir : la seule réparation d'urgence de septembre 2025, cinq lampes, avait coûté 6 587 € HT.

Surtout, deux échéances tombaient à l'automne 2026. La subvention de 9 500 € accordée par le Fonds d'aide au football amateur était conditionnée à des travaux achevés avant le 2 octobre. Et le classement de l'installation, qui autorise l'AS Saône-Mamirolle à recevoir ses adversaires à domicile, arrivait lui aussi à son terme. Sans travaux, la commune perdait la subvention et le club perdait son terrain.

### Seize projecteurs remplacés en une opération

Les seize projecteurs ont été intégralement déposés et remplacés par des projecteurs LED de nouvelle génération, avec recâblage, essais et recyclage des équipements retirés. L'éclairement gagne nettement en qualité et en régularité sur toute la surface de jeu.

### Près de la moitié financée par nos partenaires

L'opération représente 48 928,88 € HT. Le Département du Doubs a accordé 14 678,66 €, soit 30 % du montant, dans des délais remarquablement courts. Le Fonds d'aide au football amateur a attribué 9 500 €, soit près de 20 %. Au total, 24 178,66 € d'aides, c'est-à-dire près de la moitié du chantier. La part restant à la charge de la commune s'établit à 24 750,22 €.

### Une installation moins gourmande

Les projecteurs déposés consommaient 2 000 watts chacun, contre 1 500 pour les nouveaux : c'est un quart d'électricité en moins à chaque heure d'éclairage. S'y ajoute la fin des remplacements de lampes, dont le coût devenait difficilement soutenable sur une installation en fin de vie.

### Et la pancarte du complexe a été remise à jour

Le nom de Jojo Bruard est attaché depuis longtemps à cet espace sportif, mais la signalétique ne le portait plus. La pancarte avait été reposée dès le début du mandat ; elle vient d'être remise à jour et arbore désormais le logo de la Ville de Saône.



*La nacelle en action pendant la dépose des anciens projecteurs*



*Les acteurs de cette installation réunis sur le terrain*



# Du nouveau dans les événements de Saône !

Le calendrier des animations de Saône évolue avec deux rendez-vous désormais bien distincts : la Color Saône au printemps et le Marché d'automne à l'automne. Deux temps forts pour se retrouver, partager et faire vivre notre commune !

### La Color Saône revient au printemps !

Parce qu'elle fait désormais partie des rendez-vous appréciés des Saônoises et des Saônois, la Color Saône retrouvera sa place au printemps !

Elle se déroulera désormais le dernier dimanche d'avril, avec toujours le même objectif : marcher, courir et partager un moment sportif et festif, tout en soutenant la lutte contre le cancer du sein.

Rendez-vous le dimanche 25 avril 2027 pour une nouvelle édition haute en couleurs et en convivialité !

### Le Marché d'automne : une première édition réussie !

Les 10 et 11 octobre derniers, Saône a accueilli la première édition de son Marché d'automne. Un nouveau rendez-vous convivial et familial qui a permis aux visiteurs de découvrir les savoir-faire et les produits de nombreux artisans, créateurs et producteurs : gourmandises, produits locaux, bijoux, décoration et créations artisanales.

Les enfants ont également pu profiter d'animations et d'ateliers autour de l'automne. Buvette et repas du dimanche midi sont venus compléter ce week-end placé sous le signe du partage et de la convivialité.

Fort de cette première édition, le Marché d'automne vous donne rendez-vous en octobre 2027 pour un nouveau week-end de découvertes et de rencontres !

**Deux dates à retenir :**

- **Dimanche 25 avril 2027 : Color Saône**
- **Deuxième week-end d'octobre 2027 : Marché d'automne**

Deux saisons, deux ambiances, mais une même volonté : faire vivre Saône et créer des moments de rencontre et de convivialité pour tous !

# Retour sur un week-end festif à Saône



Les 18, 19 et 20 septembre, Saône a vécu au rythme des rencontres, des animations et de la convivialité.

À cette occasion, la commune a eu le plaisir d'accueillir une délégation de nos amis italiens de San Marcello Piteglio, dans le cadre du jumelage. Ces retrouvailles sont toujours un moment privilégié pour partager, échanger et renforcer les liens d'amitié qui unissent nos deux communes.

Dès le samedi matin, la grande braderie organisée par l'UCAS a animé les rues de Saône. Sous un beau soleil, commerçants, artisans et créateurs ont accueilli de nombreux visiteurs venus flâner, chiner et profiter de cette ambiance festive.

L'après-midi, les enfants ont été à l'honneur avec la kermesse de rentrée organisée par AnéMômes. Structures gonflables, jeux et animations ont fait le bonheur des petits comme des grands.

Les festivités se sont poursuivies en soirée dans la cour de l'école élémentaire, où Saônoises, Saônois, visiteurs et amis italiens se sont retrouvés pour partager un moment chaleureux et convivial. Le traditionnel feu d'artifice est venu illuminer le ciel de Saône et clôturer cette belle journée en beauté.

La réussite de ce week-end repose sur une belle mobilisation collective. Merci aux associations, bénévoles, commerçants, artisans, partenaires et services municipaux, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont contribué à l'organisation et participé aux différentes animations.

Parce qu'une commune vit aussi à travers ces moments qui nous rassemblent, merci à toutes et à tous d'avoir contribué à faire de ce week-end un beau moment de partage et une belle réussite collective.

# LA MÉDIATHÈQUE DE L'OUTO

*Bien plus que des livres, un lieu de vie ouvert à tous !*

Lieu de culture, de découverte et de convivialité, la médiathèque de l'Outo évolue pour répondre aux envies de chacun. Que vous soyez passionné de lecture, amateur de jeux, curieux de nouvelles découvertes ou simplement à la recherche d'un endroit agréable pour vous retrouver, ses portes vous sont grandes ouvertes !
Accessible à tous, gratuitement et sans obligation d'inscription pour profiter des espaces et des animations, elle souhaite devenir un véritable lieu de rencontre et de partage au cœur de notre commune.

## Bienvenue à notre nouvelle médiathécaire !



Nous sommes très heureux d'accueillir au sein de l'équipe municipale Madame Thi Thanh Quyên Gavoye, notre nouvelle médiathécaire.

Elle aura le plaisir de vous accueillir, de vous accompagner dans vos recherches et de vous faire découvrir les nombreuses ressources et activités proposées par la médiathèque de l'Outo.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une belle réussite dans ses nouvelles fonctions !

## Un lieu pour lire, travailler... mais aussi se retrouver !

La médiathèque repense ses espaces pour devenir un véritable « troisième lieu » : un endroit convivial, complémentaire à la maison et au travail, où l'on peut prendre le temps de lire, d'échanger, de se détendre ou de partager une activité.

- De nouveaux espaces invitent ainsi les visiteurs à prolonger leur passage.
- Des jeux de société à découvrir et à partager en famille.
- Un puzzle participatif auquel chacun peut contribuer, pièce après pièce.
- Des espaces agréables pour lire, travailler ou simplement profiter d'un moment de tranquillité.

## Des collections pour tous les goûts

Avec le soutien de la Ville de Saône et de la Médiathèque départementale, la médiathèque propose un fonds documentaire de qualité, régulièrement enrichi et renouvelé.

Les collections sont organisées et progressivement réaménagées pour faciliter vos recherches, éveiller votre curiosité et permettre à chacun de trouver des lectures adaptées à ses goûts et à ses envies.

**Petits et grands, lecteurs occasionnels ou passionnés, chacun peut y trouver son bonheur !**

Grâce au soutien matériel de la Médiathèque départementale et à la générosité des lecteurs, l'espace jeux continue de se développer et rencontre un succès grandissant.





## Des animations tout au long de l'année

La médiathèque, ce sont aussi des rendez-vous culturels variés, imaginés pour tous les publics.

Heures du conte, rencontres avec des auteurs, ateliers autour du livre, activités créatives, expositions ou encore concerts : autant d'occasions de découvrir, d'apprendre, de s'émerveiller et de partager de beaux moments.

## Un acteur de la vie locale

Véritable équipement culturel de proximité, la médiathèque participe activement au dynamisme de notre commune.

En lien avec les écoles, les associations, les artistes et les différents services municipaux, elle accompagne les initiatives locales et encourage l'émergence de nouveaux projets culturels.

Vous êtes enseignant, membre d'une association, artiste ou simplement porteur d'une idée ? N'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe de la médiathèque pour imaginer ensemble de nouvelles actions !

## Une médiathèque qui se construit aussi grâce à vous

Parce qu'une médiathèque vivante est avant tout une médiathèque qui ressemble à ses usagers, vos idées, vos suggestions et vos envies sont les bienvenues.

Les bénévoles occupent également une place précieuse dans son fonctionnement. Par leur disponibilité et leur engagement, ils participent à la vie quotidienne de la médiathèque, à la valorisation des collections et à l'organisation des animations.

*Un grand merci à toutes celles et ceux qui contribuent à faire vivre ce lieu !*



## Informations pratiques

### Médiathèque de l'Outo - Saône

L'inscription et l'ensemble des activités proposées sont gratuits. La médiathèque est ouverte à toutes et à tous, que vous soyez inscrit ou non.

### Horaires d'été

| Jour | Horaires |
|---|---|
| Mardi | 15 h - 19 h |
| Mercredi | 10 h - 12 h / 14 h - 19 h |
| Vendredi | 15 h - 19 h |
| Samedi | 9 h 30 - 12 h 30 |

### Horaires d'hiver

| Jour | Horaires |
|---|---|
| Mardi | 15 h - 18 h |
| Mercredi | 10 h - 12 h / 14 h - 18 h |
| Vendredi | 15 h - 18 h |
| Samedi | 9 h 30 - 12 h 30 |

## Poussez les portes de la médiathèque !

Que ce soit pour emprunter un livre, participer à une animation, partager une partie de jeu ou simplement découvrir les lieux, toute l'équipe sera ravie de vous accueillir.

**Ensemble, continuons à faire de la médiathèque de l'Outo un espace de culture, de découverte et de convivialité, ouvert à toutes les générations !**

2 rue de l'Etoile, 25660 Saône
03 81 55 94 56
mediatheque@saone.fr

La médiathèque de L'Outo - Ville de Saône




# La stérilisation des chats : un geste responsable

Adopter un chat, c'est aussi en prendre soin et être responsable de son bien-être. La stérilisation ou la castration permet notamment d'éviter les portées non désirées et de limiter le nombre de chats errants.

Ces dernières semaines, une association de protection animale est intervenue à Saône pour prendre en charge 14 chats. Leur stérilisation et leur castration ont été entièrement financées par l'association. Ces interventions représentent un coût important pour une petite structure aux moyens limités.

Faire stériliser son chat est donc un geste simple et responsable. Cela permet de limiter les abandons, les naissances non souhaitées et les situations de détresse animale.




# Le cécitennis à l'honneur au Tennis Club de Saône

Le Tennis Club de Saône est fier d'accueillir Carlos Arbos, originaire de Majorque, ancien n°1 mondial et actuellement n°4 mondial de cécitennis. Il est désormais entraîné par Laure Joineau, avec qui ce projet est préparé depuis plusieurs mois, aux côtés de son chien guide, Houser.

Le club accueille également Vincent Petite, titulaire d'un CQPET, très impliqué dans les entraînements.

De beaux projets nationaux et internationaux se profilent déjà.






## TRIBUNE DE LA LISTE MINORITAIRE

# Un village vivant, des projets utiles et réfléchis

Notre volonté est de faire de notre commune un village où chacun trouve sa place, où les initiatives sont encouragées et où les décisions répondent réellement aux besoins des habitants.

Nous souhaitons ainsi donner toute sa place à la jeunesse en créant **un club ados doté d'un espace dédié**, propice aux rencontres, aux échanges et aux activités. Nous voulons également soutenir la culture en encourageant les expositions artistiques, la découverte des talents locaux et toutes les initiatives favorisant l'accès à la culture pour tous.

Le bien-être au quotidien passe aussi par des mesures concrètes. C'est pourquoi nous demandons, face aux fortes chaleurs et aux intempéries, que l'installation d'une **toile d'ombrage dans la cour de l'école élémentaire** soit inscrite parmi les priorités du budget de cette année, afin d'améliorer le confort des enfants et de la communauté éducative face aux fortes chaleurs.

Cette même exigence de bon sens doit guider les projets d'aménagement de notre commune, notamment lorsqu'ils engagent des investissements importants.

L'accès aux soins est un enjeu majeur, particulièrement pour nos aînés. Avec près de 700 habitants de plus de 65 ans, favoriser la présence de professionnels de santé à proximité est un objectif que nous partageons pleinement.

Toutefois, l**a pertinence d'un projet ne se mesure pas uniquement à son intention, mais aussi à sa capacité à répondre durablement aux besoins de la population.** La construction engagée en plein centre du village soulève plusieurs interrogations : sa proximité immédiate avec la bibliothèque, le manque apparent de places de stationnement et les difficultés potentielles de circulation. L'accessibilité des patients, notamment des personnes âgées et à mobilité réduite, mérite une attention particulière.

Ces questions ne traduisent ni un refus du progrès ni une opposition systématique. Elles relèvent simplement de notre responsabilité d'élus : veiller à la cohérence des aménagements, à la maîtrise des dépenses publiques et à l'intérêt général.

**Faire vivre notre village, c'est investir dans la jeunesse, la culture, l'école et les services de proximité, tout en veillant à ce que chaque projet soit utile, proportionné et durable.** Notre ambition n'est pas de construire pour construire, mais de préparer l'avenir de notre commune avec discernement, dans le respect des habitants et de leurs besoins.

Anais Zupancic-Grebert, George Drouhard, Yoran Delarue

# AGENDA

## DECEMBRE

### VEN. 4
Lancement des illuminations
à partir de 19h - Place de la Liberté

### SAM. 5
Petit déjeuner du Téléthon
Salle Guinemand

### MER. 9
Conseil municipal
18h30 Salle Devaux

### MAR. 15
Ludothèque
de 9h à 12h Salle Guinemand

### JEU. 31
Saint-Sylvestre
Espace du Marais

## JANVIER

### SAM. 9
Repas des ainés
Espace du Marais

### JEU. 14
Vœux du Maire
**19h** - Espace du Marais

### MAR. 19
Ludothèque
de 9h à 12h Salle Guinemand

### MAR. 26
Conseil municipal
18h30 Salle Devaux

## *Marché hebdomadaire*

**Jeudi 24 décembre 2026**
à la place du 26 décembre 2026

**Jeudi 31 décembre 2026**
à la place du 2 janvier 2027



# CONTACTS UTILES

### MAIRIE
26 rue de la Mairie - 03 81 55 71 31
contact@saone.fr - www.saone.fr
Ville de Saône
du lundi au vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30
(Ouverture à **10h le lundi** - fermeture à 16h le vendredi)

### FRANCE SERVICES
26 rue de la Mairie - 03 81 55 47 35
franceservices@saone.fr
du lundi au jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30
**Le vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 16h**

### CARTE D'IDENTITÉ-PASSEPORT
26 rue de la Mairie - 03 81 55 71 31
franceservices@saone.fr
du lundi au jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30
**Le vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 16h**

### MÉDIATHÈQUE
2 rue de l'Étoile - 03 81 55 94 56
mediatheque@saone.fr

Horaires d'été :
mardi : 15h - 19h / mercredi : 10h - 12h / 14h - 19h
vendredi : 15h - 19h / samedi : 9h30 - 12h30

Horaires d'hiver :
mardi : 15h - 18h / mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h
vendredi : 15h - 18h / samedi : 9h30 - 12h30

### DÉCHETTERIE
RD104 - 03 81 21 15 60
horaires d'été : lundi au vendredi 8h30 - 12h20 / 13h30 - 16h50
samedi : 8h30 - 12h20 / 13h30 - 17h50
horaires d'hiver : du lundi au vendredi 8h30 - 12h20 / 13h30 - 16h50